

Discutons du contenu de l'Info lutttes dans nos commissions exécutives. Faisons-le connaître aux syndiqués

## 22-26 juin semaine de déploiement des syndicats de la Fédération des services publics

**Les luttes locales sont nombreuses. Faisons converger nos initiatives, préavis, luttes, tous ensemble, la même semaine pour affirmer nos revendications et les porter là où cela se décide, à Matignon et à l'Élysée !**

Cette synthèse rassemble les éléments issus des informations transmises à la permanence fédérale. Elle montre une multiplication des conflits locaux mais surtout une forte convergence des revendications, des formes d'action et des analyses des syndicats sur l'état du service public territorial.

**\*CSD 13 – Fontvieille.** Dans les Bouches-du-Rhône, l'actualité montre que lorsque les agents se mettent en mouvement, ils peuvent obtenir des victoires concrètes, même dans de petites collectivités. À Fontvieille, les agentes d'entretien et de cantine, d'abord isolées et non organisées syndicalement, ont choisi la CGT, le collectif et le rapport de force pour faire remonter leurs difficultés et défendre leurs conditions de travail, soutenues par l'Union locale d'Arles, le syndicat CGT de la Ville d'Arles et la CSD CGT 13. Leur mobilisation a permis d'arracher un renfort de service par le recrutement d'un agent contractuel dès la mi-juin, le doublement de l'indemnité de déplacement, l'amélioration du matériel et de l'organisation du travail, l'engagement d'une réflexion sur le RIFSEEP et la pénibilité, ainsi que le retrait noir sur blanc d'une disposition qui ouvrait la porte à l'externalisation du nettoyage à une entreprise privée.

**\*CSD 22 – Saint-Brieuc Armor Agglomération.** À Saint Brieuc Armor Agglomération, la CGT défend un cahier revendicatif large : augmentation du RIFSEEP, travail sur la NBI, tickets restaurant, paniers repas, titularisations, égalité de traitement des contractuel-les, prise en compte de la pénibilité, télétravail, CET et protection sociale complémentaire. La mobilisation a permis une rencontre avec le président, les 7 et 18 mai 2026 et l'ouverture d'une discussion sur ces revendications, même si plusieurs réponses restent négatives ou incomplètes, notamment sur les paniers repas et l'avance des frais de formation. Le syndicat CGT insiste aussi sur le pouvoir d'achat, la baisse d'attractivité, les inégalités entre agent-es de droit public et privé, et l'impact des hausses du carburant sur les trajets domicile travail. À cette étape, le conflit prend la forme d'une pression continue pour obtenir une feuille de route chiffrée et des décisions rapides sur les conditions de travail, les rémunérations et les carrières.

**\*CSD 26 – Conseil départemental.** Le 4 juin, 150 agent-es du Conseil départemental de la Drôme se sont rassemblés devant l'Hôtel du Département, suivant l'appel à la grève de leur syndicat CGT. Une délégation de 17 agent-es a été reçue par la direction. L'appel à la grève décrit une réorganisation générale touchant l'insertion, les ressources humaines, l'enfance, la culture,

les bâtiments, la santé sexuelle, les centres médico-sociaux, les fonctions ressources, les routes, le logement et les collèges, soit pratiquement toute la collectivité. Pour la CGT, cette réorganisation est commandée par les élu-es, pensée par un cabinet extérieur et portée par la direction générale dans une logique d'économies, avec baisse du niveau de service rendu, suppressions de postes et de missions, mutualisation et parcellisation du travail. Les témoignages d'agent-es font état d'une perte de sens du travail, d'un appauvrissement des postes, d'un temps croissant passé à remplir des tableaux statistiques, d'une instabilité permanente, de conflits de valeurs, d'une dégradation de la sécurité au travail et d'une difficulté croissante à vivre avec son salaire. L'action du 4 juin vise à reprendre le droit de s'exprimer, à réintroduire de la démocratie au travail et à opposer un rapport de force à une collectivité accusée d'ignorer les demandes de dialogue, les négociations et les avis défavorables exprimés en instances.



Conseil départemental de la Drôme

**\*CSD 37 – Tours.** À Tours, la question centrale reste celle du pouvoir d'achat, avec une revendication salariale plus offensive et chiffrée. La CGT des municipaux de Tours et du CCAS souligne que la municipalité met en avant un investissement record de 53 millions d'euros, une baisse des emprunts, un remboursement anticipé de 5 millions d'euros et près de 2 millions d'euros d'économies sur les frais financiers, alors que les agent-es subissent toujours la perte de pouvoir d'achat, la hausse du coût de la vie, l'alourdissement des charges et des effectifs insuffisants. Dans les faits, la hausse de la masse salariale avancée par la collectivité ne résulte pas d'un véritable choix local de revalorisation, mais de mesures nationales obligatoires, du GVT,

de l'actualisation du RIFSEEP et de transferts compensés par des recettes. Le syndicat CGT exige donc une augmentation significative du pouvoir d'achat pour tous, l'usage de tous les leviers indemnitaires, une reconnaissance concrète du travail, l'arrêt des politiques faisant des agent-es une variable d'ajustement budgétaire et des moyens humains à la hauteur des besoins. Un tract d'appel à la grève du 28 mai 2026 ajoute un mot d'ordre clair : une augmentation nette mensuelle de 500 euros pour toutes et tous, revendication adoptée par l'assemblée générale des agent-es de la ville et du CCAS, avec rassemblement à 10 h dans la cour de la mairie.

**\*CSD 44 – Nantes.** Victoire des électro-techniciens des piscines ! Après une semaine de grève, dont trois jours de piquet devant la piscine Gloriette, les agents ont obtenu une indemnité ponctuelle cumulée de 900 euros sur six mois, une NBI de 10 points, la rétroactivité de cette NBI sur quatre ans représentant environ 2 400 euros par agent, 3,5 jours annuels de sujétions supplémentaires et la reconnaissance des qualifications avec le passage au grade cible d'agent de maîtrise. Cette victoire collective démontre, une fois de plus, qu'une mobilisation ciblée peut produire des gains salariaux, statutaires et de temps de travail, tout en améliorant l'attractivité des postes.

**Saint-Nazaire.** Le conflit à Saint-Nazaire se prolonge depuis mars 2026 dans la direction Enfance-Éducation. Les déclencheurs sont la non-prise en compte de l'annualisation du temps de travail dans le nouveau règlement et les inégalités de traitement entre agent-es lors de l'épisode neigeux, dans un contexte plus large de postes vacants, d'astreintes récurrentes, de difficultés liées à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, de perte de la prime d'itinérance, de problèmes matériels sur un site en travaux et de manque de formation. Les agent-es ont d'abord mené des grèves sur les temps de midi, puis obtenu plusieurs avancées partielles, notamment la restauration de la prime d'itinérance pour certains métiers, du matériel, des possibilités d'organisation sur le site en travaux et un plan de formation sur trois ans pour le pool ressource inclusion. Ces réponses étant jugées insuffisantes, un nouveau préavis court du 22 avril au 30 septembre 2026, centré sur la dé-précarisation du métier, accompagné d'actions hebdomadaires devant les écoles pour échanger avec les familles.

**\*CSD 54 – Conseil départemental.** Le conflit dans les MDS (Maisons départementales de la solidarité) du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle se poursuit. Un préavis de grève du 29 mai 2026 déposé par l'intersyndicale CGT-SUD concerne l'ensemble des agent-es du département et vise à répondre à l'augmentation et à la complexification du travail dans l'action sociale de proximité. Les revendications portent sur le retrait du projet de fermeture de la MDS de Champigneulle et son maintien sur le site de la rue Hinzelin, sur des créations de postes et des moyens adaptés à la charge de travail, ainsi que sur une note-cadre départementale élaborée en concertation avec les professionnel·les pour ajuster l'organisation et les missions aux moyens disponibles. Le tract « Le bateau coule » décrit une organisation du travail en mode dégradé devenue la norme, avec augmentation de la charge, progression des arrêts maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, et appelle à un rassemblement le 29 mai à 12 h 30 devant la MDS.

**\*CSD 72 – Sarthe.** À l'EHPAD de la Chanterie à Coulans-sur-Gée, le mouvement demeure l'un des plus durs de la période récente. Les tracts et préavis décrivent des conditions de tra-

vail fortement dégradées, un climat de pression et de souffrance, des absences non remplacées, des plannings modifiés au dernier moment, des rappels incessants, des glissements de tâches illégaux, des retards ou erreurs sur les salaires et des atteintes graves aux droits les plus élémentaires en matière d'hygiène, de sécurité et de dignité au travail. Les revendications portent sur le renforcement durable des effectifs, le remplacement des absences, la reconnaissance de la pénibilité, le respect des cycles et du droit à la déconnexion, la création de vestiaires, douches et toilettes pour les agent-es, ainsi que la régularisation des paies et primes. Après une alerte F3SCT, des actions visibles sur site, des banderoles et des reconductions successives du préavis, le conflit s'enracine en raison de l'absence totale de réponse de l'employeur.

**\*CSD 73 – Chambéry.** À Chambéry, les bibliothèques de la Ville sont en lutte contre les suppressions de postes et la dégradation du service public. La CGT y organise une convergence plus large entre les services de la Ville et du CCAS, au moyen d'assemblées générales et d'heures d'information syndicale, en mettant en avant la dégradation des conditions de travail, la surcharge et le manque de moyens. Le conflit n'est pas seulement sectoriel mais est organisé par le syndicat comme un point d'appui pour une mobilisation interservices contre l'austérité locale et les suppressions de postes.



**\*Paris – Affaires scolaires** (voir l'article à paraître dans le Guide fédéral de juin 2026). La CGT montre et dénonce l'état du service public scolaire parisien. Cette direction est marquée par des sous-effectifs chroniques, un recours massif à des personnels précaires, l'absence de formation initiale et continue et un bricolage permanent dans les écoles, y compris au contact des enfants les plus vulnérables. La Ville de Paris a choisi une réponse répressive à la médiatisation des violences dans le périscolaire, en recourant à des suspensions automatiques, à des signalements multiples et à des conseils de discipline, sans enquête sérieuse ni contradictoire, dans une logique de couverture politique et administrative. La CGT Affaires scolaires a donc pris l'initiative d'une intersyndicale avec préavis de grève du 11 au 22 mai et une journée forte le 19 mai autour du mot d'ordre « Stop aux suspensions en masse – On ferme tout », articulant manifestation, rassemblement devant la mairie et diffusion de tracts. Le cœur de la revendication est double : protéger réellement les enfants en recrutant, formant et encadrant correctement, tout en refusant que les agent-es précaires deviennent les boucs émissaires d'une administration qui a failli sur l'organisation du travail, la prévention et la sécurité.

**Syndicat CGT SSCAAT.** Annonce le 1er avril 2026 d'une « victoire majeure » obtenue pour les architectes de la Ville de Paris, à la suite d'une mobilisation (pétition de plus de 2 000 signatures, journées d'action, boycott syndical du Conseil supérieur des administrations parisiennes, recours au tribunal administratif) qui a permis d'arracher un résultat concret dans cette filière technique et culturelle, à savoir le recul de la Ville sur la disparition pure et simple du corps des architectes-voyers et sur la fusion indifférenciée des statuts. Cette victoire s'inscrit dans un combat plus large de défense des qualifications, des statuts et de la reconnaissance des métiers spécialisés à la Ville de Paris. Elle montre aussi que des corps (l'équivalent des cadres d'emplois) peu habitués à l'action collective peuvent gagner lorsqu'ils s'organisent avec la CGT sur la durée.



**Syndicat CGT FTDNEEA.** Une action a été menée le 5 mai 2026 dans le 20e arrondissement pour dénoncer explicitement les abus disciplinaires, avec occupation de site par 120 délégués CGT.

**Syndicat CGT EVSPC.** Organisation d'une grève commune avec le syndicat de l'entretien le 2 juin 2026 pour affirmer le refus de nouvelles dégradations (réorganisations, sous-effectifs, surcharge), exigences de revalorisation salariale (IFSE, reconnaissance de fonctions et de diplômes), défense de la santé et sécurité, et maintien d'un service public de qualité dans les parcs, jardins, équipements sportifs et services techniques de la ville.

**\*CSD 76 – Rouen** (voir le Guide fédéral du mois de mai 2026). Le syndicat CGT des territoriaux dénonce un sous-effectif devenu insupportable dans les écoles et les crèches, avec absences non remplacées, équipes réduites, surcharge permanente et dégradation de la sécurité des enfants. Un préavis de grève pour l'ensemble des agent-es Ville et CCAS du 1er mai au 31 mai 2026 a été renouvelé du 1er au 30 juin, pour exiger des recrutements, le respect des taux d'encadrement, la titularisation des contractuel-les et des moyens pour l'inclusion des enfants à besoins particuliers. La CGT pointe aussi des inégalités de traitement, des pratiques managériales toxiques dans certains services et des réponses incomplètes de la municipalité à ses revendications. Le mot d'ordre est clair : « le sous-effectif n'est plus acceptable », la sécurité des enfants et le respect des collègues ne pouvant être des variables budgétaires.

**\*CSD 85 – Conseil départemental.** La CGT du Conseil départemental a organisé un rassemblement des assistant-es familiaux le 29 mai 2026 à 10 h devant les grilles du Département. La mobilisation porte notamment sur la baisse du rembourse-

ment des frais kilométriques depuis le début de l'année, dénoncée comme une nouvelle économie réalisée sur leur dos. Les agent-es évoquent une inquiétude sur l'avenir même de ce métier, dans un contexte où le Département semble se détourner des assistant-es familiaux au profit d'autres choix de gestion tournés vers le privé.

**\* CSD 90 – Belfort** = Un plan social municipal assume de casser l'éducation des enfants, les emplois et des services publics essentiels pour « faire des économies ». À peine réélu, le maire annonce la fin des 2 heures hebdomadaires d'EPS assurées par les éducateurs sportifs de la Ville dans les écoles, la suppression des musiciennes intervenantes et, d'ici 2027, la disparition de l'aide à domicile et des soins infirmiers du CCAS, ce qui signifie des dizaines de postes rayés de la carte et autant d'usagers laissés sur le bord du chemin. Derrière ce discours budgétaire, le syndicat CGT de la ville de Belfort indique : « les choix politiques sont clairs : on coupe dans les services aux familles et aux plus fragiles tandis que les millions continuent de pleuvoir pour les grandes entreprises et les projets vitrines (casino, terrains de foot, zones commerciales), l'État et les collectivités marchant main dans la main pour faire la guerre aux pauvres et aux travailleurs en engraisant le capital et en augmentant les dépenses militaires ». Face à cette offensive d'une violence inouïe, la riposte s'organise : une centaine d'agents et d'usagers se sont rassemblés le 4 juin à l'occasion du CST, avec prises de parole, témoignages, chants et huées, et la mobilisation s'élargit avec les parents d'élèves, les enseignant-es et de nombreux usagers autour de pétitions, distributions de tracts et d'un nouvel appel à un grand rassemblement devant le conseil municipal le 18 juin à 18h30.



**\*CSD 93 – Établissement public territorial Est Ensemble.** Après le rassemblement devant le siège le 14 avril, la mobilisation se poursuit (rassemblement le 26 mai) sur les salaires, les conditions de travail et les acquis sociaux. Les revendications incluent une revalorisation de 200 euros mensuels de primes pour toutes et tous, un rééquilibrage entre filières, une extension de la NBI, un équivalent pour les contractuel-les, une meilleure rémunération du dimanche, un plan d'urgence pour les bibliothèques, des effectifs suffisants, la fin des procédés managériaux violents et la préservation des acquis sociaux.

**Pantin – Petite enfance.** Dans les crèches, le syndicat dénonce des fermetures temporaires de sections, des horaires réduits, des absences non remplacées, une qualité d'accueil fragilisée, des équipes épuisées et des conséquences directes pour les familles, contraintes de gérer l'instabilité du service. Les agent-es alertent sur le manque de moyens, les difficultés d'accueil et

les conditions de travail et se retrouvent déplacé-es ou mis-es sous pression, ce qui a des conséquences directes sur les enfants à travers la perte de repères, les changements brutaux de référent-es et la rupture des liens affectifs. La CGT revendique des recrutements rapides et durables, le remplacement des absences, la protection des agent-es qui parlent, des moyens adaptés et un véritable service public de la petite enfance.

## Du local au national, faisons converger nos revendications

### 1. Salaires, primes et pouvoir d'achat

La revendication salariale est partout centrale, sous des formes variables localement mais convergentes : augmentation générale du pouvoir d'achat à Tours, revendication de 500 euros nets par mois, revalorisations de primes à Est Ensemble, travail sur le RIFSEEP à Saint-Brieuc, demande de meilleure reconnaissance des carrières à Nantes et gains concrets dans les piscines avec indemnité, NBI et reconnaissance en grade. Les remontées des syndicats à la fédération confirment que ces revendications sont aujourd'hui parmi les principaux moteurs des luttes territoriales de 2026.

### 2. Effectifs, sous-effectifs et refus du mode dégradé

Le sous-effectif chronique apparaît comme le point de départ de nombreux conflits : écoles et périscolaire à Paris, animation à Saint-Nazaire, crèches à Pantin, MDS en Meurthe-et-Moselle, EHPAD dans la Sarthe, bibliothèques et services techniques dans plusieurs collectivités. Dans tous ces cas, les syndicats CGT relient la dégradation des conditions de travail à une organisation du service public devenue insuffisante, où le travail en mode dégradé n'est plus exceptionnel mais permanent.

### 3. Reconnaissance des métiers, qualifications et pénibilités

La lutte ne porte pas seulement sur la survie des services mais aussi sur la reconnaissance du travail réel, des qualifications, de la technicité et des pénibilités. Cela se traduit par des demandes sur la NBI, les sujétions, le passage en grade, la reconnaissance de la pénibilité, la clarification des missions, la formation et la valorisation des métiers techniques, éducatifs, sociaux et de soin.

### 4. Refus de la précarité et défense du statut

La précarité revient fortement dans les écoles parisiennes, à Saint-Nazaire, dans les crèches, dans les services départementaux et est dénoncée par de nombreux syndicats. Les syndicats revendiquent des titularisations, des recrutements statutaires, une limitation nette du recours aux contractuel-les et la fin de la gestion par turn-over, temps partiels imposés ou contrats jetables.

### 5. Lutte contre la répression et les abus disciplinaires

Un autre point de convergence important est la dénonciation de formes de violence institutionnelle : suspensions automatiques aux affaires scolaires à Paris, abus disciplinaires dans le 20e arrondissement à Paris, concentration de sanctions disciplinaires dans certaines directions à Est Ensemble, pressions sur les agent-es qui alertent dans les crèches de Pantin. Cela si-

gnifie qu'une partie croissante des luttes porte non seulement sur les moyens mais aussi sur le droit de parler, d'alerter, de se défendre et d'exercer une activité syndicale sans répression.

### 6. Démocratie au travail et exigence de négociations réelles

Dans presque tous les cas, les syndicats indiquent avoir tenté d'ouvrir des négociations, de participer aux réorganisations (parce que les agent-es territoriaux sont les meilleurs spécialistes de la réponse aux besoins des usager-es !! nous ne devons pas cesser de l'affirmer !!), d'alerter en instances ou d'interpeller les exécutifs, avant de devoir recourir à la grève et au rassemblement. Les conflits portent aussi sur la défense de notre statut de fonctionnaire citoyen, sur notre droit d'intervention : place de l'expertise des agent-es, utilité des instances, respect du contradictoire, arrêt des injonctions contradictoires, réponse aux courriers, disponibilité réelle des employeurs pour négocier.

### Des actions locales qui se ressemblent... des actions locales à rassembler !!

Dans nos syndicats, nous avons les mêmes modes d'action, qui montrent leur efficacité...

- Dépôt de préavis couvrant plusieurs jours, semaines ou mois, afin de permettre l'extension des mobilisations ;
- Journées fortes de grève avec rassemblements devant les lieux du pouvoir exécutif ou de travail des agent-es ;
- Actions visibles sur site : piquets de grève, occupations, banderoles, présence devant les écoles ou équipements, interpellation directe des familles ou du public ;
- Lettres ouvertes, cahiers revendicatifs et demandes formelles d'ouverture de négociations ;
- Construction de convergences interservices ou intersyndicales, comme à Chambéry, à Paris ou dans les conseils départementaux.

L'ensemble de ces conflits confirme une chose : les agent-es territoriaux ne contestent pas seulement des situations locales particulières. Ils et elles refusent une transformation globale du service public fondée sur la précarisation, la sous-dotation en effectifs, les réorganisations permanentes, l'affaiblissement des collectifs de travail et la répression de celles et ceux qui alertent. Nous ne sommes pas dupes : il n'y a pas de fatalité à la dégradation des services publics et à la précarisation des agent-es qui les mettent en œuvre au quotidien. Le gouvernement est capable de mobiliser plus de 400 milliards d'euros pour préparer la guerre. Pour cela, il met à contribution les collectivités locales. Par leurs revendications, les agent-es rejettent cette logique capitaliste mortifère.

**Du 22 au 26 juin, multiplions les initiatives pour affirmer nos revendications, du local au national (à commencer par notre exigence de porter le point d'indice à 6,50 euros).**

**Le 24 septembre, soyons nombreux à Montreuil avec nos cahiers de revendications dans le cadre des États généraux des services publics territoriaux !**